Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900716-20260424-202618-DE

Département du Finistère

MAIRIE
29300
GUILLIGOMARC'H

Séance du
24 avril 2026

DATE DE CONVOCATION
20 avril 2026

DATE D'AFFICHAGE
20 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 15

DATE DE MISE EN LIGNE
27/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**, le vendredi **vingt-quatre avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Bruno MOREL, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : EZANNO Sandrine, MOREL Jacques, MOURAUD Lydie, SINOQUET Vincent, JONOT Roland, LE DART Catherine, COADIC Xavier, GALLO Valérie, LE BORGNE Mélanie, CHRISTIEN Philippe, BOURBON Christophe, MOREL-LASSALLE Stéphanie formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme PENNA Anne **POUVOIR à Mme LE BORGNE Mélanie**, M. STANGUENNEC Pierre **POUVOIR à Mme LE DART Catherine.**

Mme MOREL-LASSALLE Stéphanie a été élue **Secrétaire.**

2026-18 COMMUNE
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Pour 2026, l'article L 1612-2 du CGCT fixe la date limite de vote des budgets locaux au 30 avril. La transmission au représentant de l'État dans le département doit intervenir dans un délai de 15 jours suivant son approbation, soit, pour l'exercice 2025, avant le 15 mai 2026.

D'une manière générale, les documents budgétaires et financiers doivent être transmis dans un délai de 15 jours à compter de leur signature. Le budget peut être voté avec les trois possibilités suivantes.

Sans reprise des résultats	Un budget supplémentaire sera dans ce cas nécessaire pour intégrer les résultats de l'année précédente après le vote du CFU
Avec reprise anticipée des résultats	L'affectation reste une prévision jusqu'à l'adoption de la délibération d'affectation de résultat définitive intervenant après le vote du CFU
Avec reprise des résultats N-1	Le vote du budget primitif intervient après le vote du compte du CFU et de la délibération d'affectation

Les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du CGCT fixent les règles de l'affectation des résultats. La délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le CFU et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du CFU. Ainsi, si la collectivité :

- vote le CFU avant le budget primitif : les résultats seront intégrés au budget primitif ;
- vote le CFU après le budget primitif : la collectivité devra adopter un budget supplémentaire pour intégrer les résultats.

.../...

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212900716-20260424-202618-DE

Après s'être fait présenter le **Compte Financier Unique 2025,** statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de **l'exercice 2025**, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	146 676.19
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00
C Résultat à affecter ***= A.+ B. hors restes à réaliser** **(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)**	**146 676.19**

Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-4 179.08
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-44 850.00
Besoin de financement F. = D. + E.	**-49 029.08**
AFFECTATION =C. = G. + H.	**146 676.19**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	**70 000.00**
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	**76 676.19**
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Nombre de votants : 15 Pour 15

Le Maire,
Bruno MOREL

MAIRIE de GUILLIGOMARC'H
R.F.
(Finistère)